



Garde d'enfants t pesion alimentaire

Par **lilo972**, le **15/07/2010** à **10:36**

Bonjour,

je vous soumetts une petite question, voila j'ai mon frère qui a eu deux enfants avec la même femme. La première âgée de 2.5 ans il verse une pension et la 1 weekend sur /2. Entre temps il a eu un deuxième avec .cependant le droit de garde n'est pas toujours respecter elle demande de l'argent pour le deuxième qu'elle est la procédure à suivre afin qu'il ai ces enfants au jours convenus, avec un tuteur de préférence et que doit il aire pour la pension deuxième qui a actuellement 10 mois.

Par **chris_idv**, le **15/07/2010** à **11:39**

Bonjour,

Je ne suis pas sur de bien comprendre la situation.

- 1) votre frère s'est marié et a eu un enfant.
- 2) votre frère a divorcé, dispose d'un droit de garde 1 week end sur 2 et paie une pension alimentaire pour ce premier enfant
- 3) APRES le divorce et la décision de justice fixant le droit de garde et la pension alimentaire pour le 1er enfant votre frère a eu un 2ème enfant avec son ex-femme
- 4) l'ex-femme demande une pension alimentaire pour le 2ème enfant et l'ex-mari souhaite

officialiser son droit de garde pour le 2ème enfant.

Est-ce bien cela ?

Cordialement,